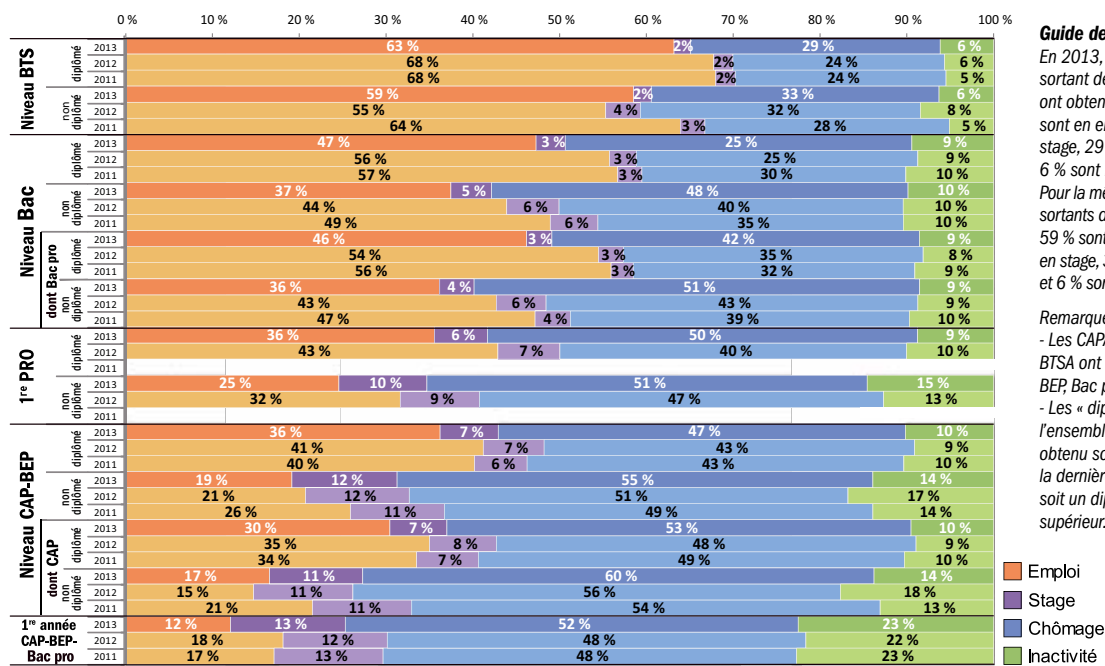


**Figure 2** Situation des sortants des lycées de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole en fonction du niveau de formation et de l'obtention du diplôme



**Guide de lecture**

En 2013, parmi les jeunes sortant de 2<sup>e</sup> année de BTS qui ont obtenu leur diplôme, 63% sont en emploi, 2% sont en stage, 29% sont au chômage et 6% sont inactifs.

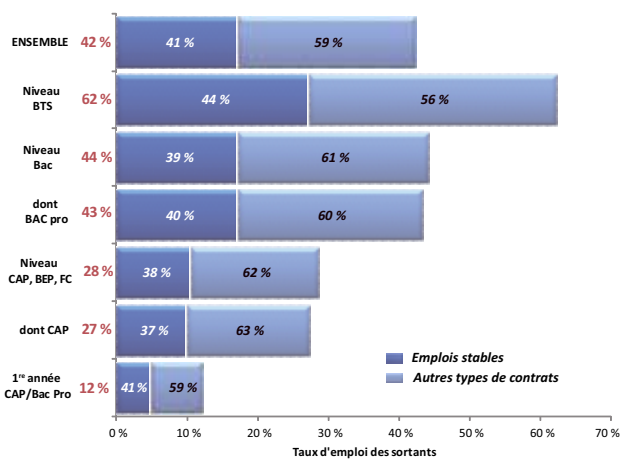
Pour la même année, parmi les sortants de BTS non diplômés : 59% sont en emploi, 2% sont en stage, 33% sont au chômage et 6% sont inactifs.

**Remarques :**

- Les CAPA, BEPA, Bac pro A et BTSa ont été assimilés aux CAP, BEP, Bac pro et BTS.
- Les « diplômés » incluent l'ensemble des sortants ayant obtenu soit le diplôme préparé la dernière année de formation, soit un diplôme équivalent ou supérieur.

- Emploi
- Stage
- Chômage
- Inactivité

**Figure 3** Taux d'emploi des sortants (diplômés ou non) par niveau et répartition des emplois selon leur stabilité \* au 1<sup>er</sup> février 2013



**Guide de lecture**

62% des sortants de niveau BTS sont en emploi. Parmi eux, 44% ont un emploi stable et 56% un autre type de contrat (CDD, intérim etc...).

\* sont considérés comme étant en emploi stable les salariés ayant un CDI, fonctionnaires et agents de la fonction publique, les personnes travaillant à leur compte, les aides familiaux et les engagés militaires.

**Davantage de contrats stables pour le niveau de formation le plus élevé**

Parmi les jeunes en emploi, 41% ont obtenu un emploi stable, 36% ont signé un CDD, 13% un contrat aidé et 10% un contrat d'intérim.

Si la part des emplois stables est plus importante pour les sortants de BTS (44%), elle varie peu pour les autres niveaux de formation : 39% au niveau baccalauréat, 38% au niveau CAP/BEP et 41% pour les sortants à l'issue d'une 1<sup>re</sup> année de la voie professionnelle. Comme l'année précédente, c'est au niveau CAP qu'elle est la plus faible avec 37%.

La part des emplois stables ne diminue que d'un point par rapport à 2012 pour les sortants de terminales technologiques ou professionnelles et pour ceux de BTS. Elle baisse de 4 points pour les sortants de CAP/BEP et de 3 points pour les sortants d'une 1<sup>re</sup> année de la voie professionnelle.

**Une insertion encore plus contrastée en faveur des filles**

Depuis plusieurs années, le taux d'emploi des filles est supérieur à celui des garçons. En 2013, la baisse du taux d'emploi a été plus marquée chez les garçons. Alors qu'en 2012 ce taux était de 50% pour

les filles et de 45% chez les garçons, il diminue en 2013 de 4 points pour les premières et de 6 points pour les seconds (respectivement 46% et 39%).

L'écart en faveur des filles s'explique essentiellement par le fait qu'elles sont issues de spécialités et de niveaux de formation plus insérants que les garçons. Elles sortent à 89% d'une formation relevant du domaine des services - domaine ayant un taux d'insertion global plus élevé que celui de la production - alors que les garçons se répartissent de façon un peu plus homogène entre ces deux secteurs : 54% en production et 46% en services. En outre, leur niveau de formation est plus élevé (22% sortent de seconde année de BTS contre 18% des garçons).

La part de contrats stables des filles reste inférieure à celle des garçons : 38% signent un CDI, alors que ce taux est de l'ordre de 43% chez les garçons. Néanmoins, rapporté à l'ensemble de la population des sortants, le taux de contrats stables est équivalent entre les filles et les garçons et avoisine les 17%.

**Des conditions d'insertion très différenciées selon la spécialité de formation**

En moyenne, sur les années 2011, 2012 et 2013, la part des jeunes sortants en emploi est globalement de 46% : 41% après les formations de la production, 48% après celles des services.

Dans ces deux domaines, les taux d'emploi sont très hétérogènes d'un groupe de spécialité à l'autre, et au sein même de chacun de ces groupes, il y a parfois des différences marquées entre les niveaux de formation (voir tableau 1).

Dans la production, certaines spécialités ont des taux d'emploi bien supérieurs à la moyenne du domaine, telles que les « Mines et carrières, génie civil, topographie » (54 % de sortants en emploi), les « Transformations chimiques et apparentées » (54 %) et les « Technologies de commande des transformations industrielles » (54 %).

A contrario, d'autres spécialités de ce secteur ont, en moyenne sur ces trois dernières années, un taux d'emploi en deçà du taux moyen. C'est le cas pour les spécialités « Bâtiment, finitions » (26 %) ou encore « Habillement » (34 %).

Dans les services, les spécialités les plus porteuses en matière d'insertion professionnelle sont celles des « Finances, banques, assurances » (74 % de part des jeunes en emploi), des « Spécialités plurivalentes de la communication » (72 %) ou encore de l'« Application des droits et statuts des personnes » (70 %).

L'insertion professionnelle est la plus faible pour les « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (41 %), pour le « Secrétariat, bureautique » (43 %) ou bien encore pour les « Techniques d'imprimerie et d'édition » (41 %).

Ces disparités par groupe de spécialité sont étroitement liées au niveau de diplôme des sortants. Les spécialités ayant les taux d'insertion professionnelle les plus élevés sont celles qui sont majoritairement composées de sortants de niveau baccalauréat et supérieur (voire exclusivement de sortants de BTS).

C'est le cas par exemple des spécialités « Finances, banque, assurances », « Spécialités plurivalentes de la communication » ou « Santé ».

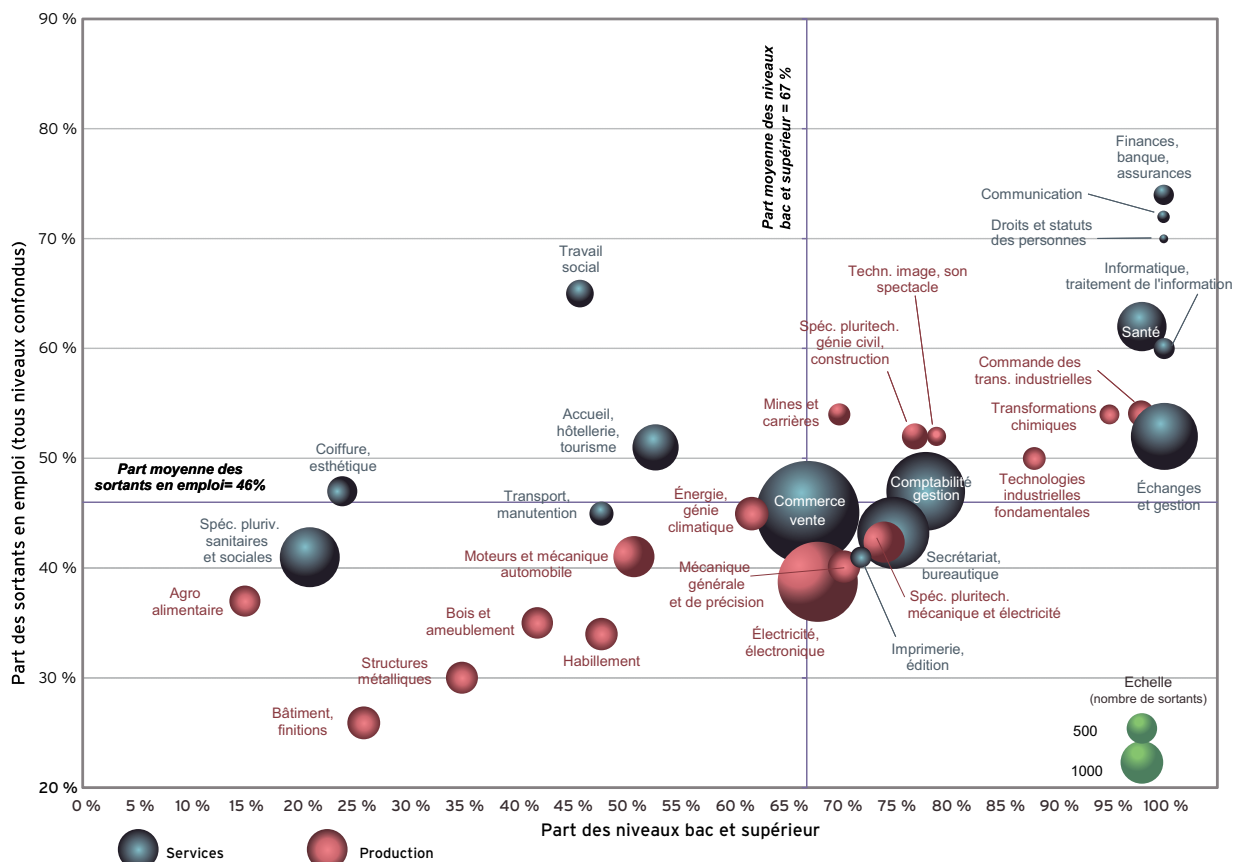
Par ailleurs, l'observation de l'insertion à la

sortie d'une spécialité prise globalement et non à chaque niveau peut être trompeuse. En effet, la part des jeunes en emploi peut s'avérer en dessous de la moyenne dans son ensemble pour un groupe de spécialité donné, alors qu'elle peut être bien supérieure pour l'un des niveaux qui la composent.

Par exemple, pour les formations relevant des « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » évoquées ci-dessus, le taux d'insertion d'ensemble de 41 % masque le fort taux d'emploi des sortants de niveau BTS qui est de 70 %. Il en est de même pour la spécialité « Accueil, hôtellerie, tourisme » qui a un taux d'emploi d'ensemble de 51 %. Celui des sortants de baccalauréat ou de BTS est de 67 % alors que celui des CAP est de 27 %.

C'est donc niveau par niveau qu'il faut comparer une spécialité à l'ensemble des autres. Un niveau de formation élevé reste un facteur essentiel favorisant l'insertion professionnelle ●

**Figure 4. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau bac et supérieur selon le groupe de spécialité sur 3 ans (2011 - 2012 - 2013)**



**Guide de lecture**

La figure 4 permet de mettre en rapport, en moyenne sur les trois dernières enquêtes, le niveau de formation des sortants de chaque spécialité avec la part d'entre eux qui se trouve en emploi.

La taille des sphères est proportionnelle au nombre des sortants pour chaque spécialité. Sur l'axe horizontal, le niveau moyen de sortie d'une spécialité est représenté par la part des sortants de niveau baccalauréat et supérieur qui, en moyenne, est de 46 %. L'axe vertical indique la part moyenne des jeunes en emploi pour chaque spécialité, quel que soit le niveau de formation. Toutes spécialités confondues, cette part moyenne est de 67 %.

Ainsi, plus une spécialité se situe à droite du graphique, plus le niveau de formation des sortants est élevé. Plus on se dirige vers le haut du schéma, plus le taux d'emploi est important. Par exemple, en bas à gauche du graphique, parmi les 593 sortants sortis en moyenne par an de 2011 à 2013 de la spécialité « Structures métalliques » (tous niveaux de formation confondus) : 30 % sont en emploi et 35 % ont un niveau de formation égal ou supérieur au baccalauréat. En haut à droite du graphique, les 282 sortants de la spécialité « Finances, banque, assurances » possèdent tous un niveau de formation au moins égal au baccalauréat, et 74 % sont en emploi.

**Tableau 1. Proportion de jeunes en emploi selon le niveau par groupe de spécialités**

FORMATIONS		Part des jeunes en emploi au 1 <sup>er</sup> février (2011-2012-2013) en % <sup>(1)</sup>					Nombre annuel moyen de sortants	
		Ensemble <sup>(2)</sup>	Niveau BTS <sup>(3)</sup>	Niveau baccalauréat <sup>(4)</sup>		Niveau CAP-BEP <sup>(5)</sup>		
				Total	dont Bac Pro	Total		dont CAP
<b>Ensemble <sup>(2)</sup></b>		<b>46 %</b>	<b>65 %</b>	<b>50 %</b>	<b>49 %</b>	<b>33 %</b>	<b>29 %</b>	<b>37 342</b>
<b>Production <sup>(2)</sup></b>		<b>41 %</b>	<b>60 %</b>	<b>49 %</b>	<b>48 %</b>	<b>27 %</b>	<b>26 %</b>	<b>12 605</b>
200	Technologies industrielles fondamentales	50	57	46	ns	-	-	301
	Technologies de commande des transformations industrielles	54	56	ns	ns	-	-	481
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	37	ns	ns	ns	36	28	565
222	Transformations chimiques et apparentées	54	62	47	-	ns	ns	224
227	Énergie, génie climatique	45	58	55	54	26	ns	726
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	52	66	46	46	ns	ns	439
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	54	74	55	ns	ns	ns	308
233	Bâtiment : finitions	26	ns	47	ns	21	21	568
234	Travail du bois et de l'ameublement	35	ns	53	52	28	29	631
242	Habillement (y compris mode, couture)	34	ns	47	44	24	ns	546
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	42	58	46	44	ns	-	854
251	Mécanique générale et de précision, usinage	40	-	48	44	ns	ns	520
252	Moteurs et mécanique auto	41	ns	58	58	21	13	916
254	Structures métalliques	30	ns	46	47	21	23	593
255	Électricité, électronique	39	57	46	46	22	21	3 944
<b>Services <sup>(2)</sup></b>		<b>48 %</b>	<b>66 %</b>	<b>51 %</b>	<b>50 %</b>	<b>37 %</b>	<b>33 %</b>	<b>24 684</b>
310	Spécialités plurivalentes des échanges et gestion	52	-	52	-	-	-	2 715
311	Transport, manutention, magasinage	45	ns	50	50	45	ns	372
312	Commerce, vente	45	66	52	52	20	20	6 931
313	Finances, banque, assurances	74	74	-	-	-	-	282
314	Comptabilité, gestion	47	63	47	47	ns	-	3 942
320	Spécialités plurivalentes de la communication	72	72	-	-	-	-	113
322	Techniques d'imprimerie et d'édition	41	ns	46	45	ns	ns	266
323	Techniques de l'image, du son, du spectacle	52	60	ns	ns	ns	ns	258
324	Secrétariat, bureautique	43	63	46	46	ns	-	2 898
326	Informatique, traitement de l'information	60	60	-	-	-	-	286
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	41	70	55	55	40	-	2 241
331	Santé	62	82	55	ns	ns	ns	1 554
332	Travail social	65	71	-	-	62	63	377
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	51	67	67	66	35	27	1 338
336	Coiffure, esthétique et autres services personnels	47	ns	ns	ns	44	45	554
345	Application des droits et statuts des personnes	70	70	-	-	-	-	59

#### Légende

- : aucun effectif pour le niveau considéré  
ns : donnée non significative

taux d'emploi élevé supérieur d'au moins 5 points à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

taux d'emploi faible inférieur d'au moins 5 points à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

(1) ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialités pour lesquels, à un niveau au moins, les effectifs sont considérés comme significatifs (au moins 120 réponses de sortants au total et 35 chaque année)

(2) y compris les spécialités non présentes dans ce tableau en raison de résultats peu significatifs, et y compris les 1<sup>res</sup> années de CAP, BEP et baccalauréat professionnel

(3) y compris les DMA, DCSEF, DNTS et formations complémentaires post BTS

(4) y compris les terminales technologiques, brevets de technicien, MC4 et BMA

(5) y compris les MC5

#### À chaque niveau de formation, les différentes spécialités offrent des possibilités d'insertion contrastées

• **Au niveau CAP-BEP**, le taux d'insertion de 62 % après une formation au « Travail social » contraste avec le taux de 20 % après une spécialité en « Commerce, vente ».

• **Au niveau baccalauréat**, les écarts, un peu moins prononcés, sont néanmoins notables : ils varient de 46 % après une formation aux « Techniques de l'imprimerie et d'édition » ou en « Secrétariat, bureautique », à 67 % après une formation en « Accueil, hôtellerie, tourisme ».

• **Au niveau BTS**, un écart non négligeable subsiste entre les taux d'insertion des formations aux « Technologies industrielles fondamentales » (57 %) et celles de la « Santé » (82 %).

**Tableau 2. Formations les plus représentées par groupe de spécialités**

Au sein de chaque spécialité et pour chaque niveau publié sont listés, dans ce tableau, les diplômes pour lesquels il y a eu le plus de sortants dans l'ensemble des enquêtes de 2011, 2012 et 2013.

Groupe de spécialités		Libellé formations	Groupe de spécialités		Libellé formations
200	Technologies industrielles fondamentales	Bac pro Etudes et définition de produits industriels BTS Conception de produits industriels BTS Technico-commercial	310	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	T_STG Communication et gestion des ressources humaines T_STG Mercatique (marketing) T_STG Comptabilité et finance d'entreprises T_STG Gestion systèmes d'information
201	Technologies de commande des transformations industrielles	BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques BTS Maintenance industrielle BTS Mécanique et automatismes industriels	311	Transport, manutention, magasinage	CAP Agent entreposage et messagerie BTS Transport
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	CAP Agent polyvalent de restauration CAP Cuisine	312	Commerce, vente	CAP Employé de commerce multispécialités CAP Employé de vente : produits d'équipement courant Bac pro Commerce Bac pro Vente (prospection, négociation, suivi clientèle) Bac pro Services, accueil, assistance, conseil BTS Management unités commerciales BTS Négociation et relation client BTS Commerce international à référentiel européen
222	Transformations chimiques et apparentées	T_STL Biochimie génie biologique BTS Bioanalyses et contrôle (BTS)	313	Finances, banque, assurances	BTS Professions immobilières BTS Banque : marché des particuliers
227	Energie, génie climatique	CAP Installateur thermique BTS Fluides énergies environnements <i>option génie climatique</i> BTS Fluides énergies environnements <i>option génie frigorifique</i>	314	Comptabilité, gestion	Bac pro Comptabilité BTS Comptabilité et gestion des organisations
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	CAP Maintenance de bâtiments de collectivités BTS Bâtiment BTS Etudes et économie de la construction BTS Design d'espace	320	Spécialités plurivalentes de la communication	BTS Communication
231	Mines & carrières, génie civil, topographie	CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières T_STI Génie civil BAC PRO Technicien géomètre topographe BTS travaux publics	322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	BTS Communication et industries graphiques <i>option études et réalisation de produits graphiques</i>
233	Bâtiment : finitions	CAP Installateur sanitaire CAP Peintre-applicateur de revêtements Bac pro Aménagement et finition du bâtiment	323	Technique de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	Bac pro Photographie BTS Communication visuelle <i>option graphisme, édition, publicité</i>
234	Travail du bois et de l'ameublement	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement CAP Métier du bois et de l'ameublement Bac pro Technicien menuisier agenceur	324	Secrétariat, bureautique	Bac pro Secrétariat BTS Assistant de manager
242	Habillement (y compris mode, couture)	CAP Prêt à porter Bac pro Métiers de la mode, vêtements MC Essayage retouche vente	326	Informatique, traitement de l'information	BTS Informatique de gestion : développeur d'applications BTS Informatique de gestion : administrateur de réseaux locaux d'entreprise
250	Spécialités pluritechnologiques : mécanique, électricité	Bac pro Maintenance des équipements industriels BTS Conception et industrialisation en microtechniques BTS Industrialisation des produits mécaniques	330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	BEP Carrières sanitaires et sociales MC Aide à domicile (MC5) BTS Services et prestations des secteurs du sanitaire et social
251	Mécanique générale et de précision, usinage	T_STI Génie mécanique : productique mécanique T_STI Génie mécanique : microtechniques Bac pro Technicien d'usinage	331	Santé	T_ST2S Sciences et techno, santé et social BTS Diététique BTS Opticien lunetier BTS Analyses de biologie médicale DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique
252	Moteurs et mécanique automobile	CAP Maintenance de véhicules automobiles <i>option véhicules particuliers</i> Bac pro Maintenance de véhicules automobiles : <i>option voitures particulières</i> BTS Après-vente automobile <i>option véhicules particuliers</i>	332	Travail social	CAP Petite enfance
254	Structures métalliques	CAP Serrurier métallier CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle Bac pro Réparation des carrosseries	334	Accueil, hôtellerie, tourisme	CAP Restaurant CAP Assistant technique en milieu familial et collectif BEP Métiers de la restauration et de l'hôtellerie Bac pro Restauration BTS Hôtellerie, restauration <i>option A : mercatique et gestion hôtelière</i> BTS Hôtellerie, restauration <i>option B : art culinaire, art de la table et du service</i> BTS Ventes productions touristiques BTS Animation et gestion touristiques locales
255	Électricité, électronique	CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques T_STI Génie électrotechnique T_STI Génie électronique Bac pro Électrotechnique, énergie, équipements communicants Bac pro Systèmes électroniques numériques BTS Systèmes électroniques BTS Électrotechnique	336	Coiffure, esthétique et autres services aux personnes	CAP Coiffure CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie Bac pro Esthétique, cosmétique, parfumerie
			345	Application des droits et statuts des personnes	BTS Notariat



## Les sortants de lycées agricoles (soit 1 % des sortants) bénéficient d'un taux d'emploi de 55 %.

Au 1<sup>er</sup> février 2013, les jeunes sortants de lycées agricoles (dont 4 sur 10 sont issus de la spécialité « Aménagement paysager, parcs, jardins ») maintiennent un taux d'emploi équivalent à celui obtenu l'année précédente, à savoir 55 %. Les taux d'emploi observés s'établissent ainsi : 47 % pour les sortants d'un niveau CAPA/BEPA, 58 % pour ceux de niveau baccalauréat, et 70 % pour ceux issus d'un BTS.

En moyenne sur 3 ans, le taux d'emploi des sortants du principal groupe de spécialité « Aménagement paysager, parcs, jardins » est de 59 % alors que la part des niveaux baccalauréat et supérieur est de 73 %. Notons que si l'enquête 2013 est la troisième recueillant les données de l'enquête agricole, l'insuffisance du nombre de répondants en 2012 n'a pas permis d'élaborer de statistiques consolidées par niveau pour 2011, 2012 et 2013.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête sur l'insertion professionnelle des lycéens franciliens s'appuie sur deux dispositifs nationaux :

- L'enquête postale d'Insertion dans la vie active (IVA), pilotée par le ministère de l'Éducation Nationale. L'enquête IVA 2013 porte sur la situation au 1<sup>er</sup> février des jeunes sortis de formation initiale après une classe d'enseignement technologique ou professionnel en lycée public ou privé au cours ou à la fin de l'année scolaire 2011-2012.

- L'enquête postale sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole, pilotée par le ministère en charge de l'Agriculture, portant sur la situation au 1<sup>er</sup> février des jeunes sortis de l'enseignement professionnel et technologique agricole.

Les questionnaires des deux enquêtes sont extrêmement proches. Aussi, une démarche commune aux académies franciliennes, à la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRIAAP) et à la Région a été mise en place par le biais d'une convention régionale :

- sur un ensemble identique de formation : toutes les classes terminales de l'enseignement professionnel ou technologique et les classes non terminales de CAP, CAPA, BEP, BEPA et Bac pro, en lycée public ou privé ;

- sur la même catégorie d'anciens élèves : ceux qui sont sortis de formation initiale ; sont ainsi exclus du champ de l'analyse ceux qui déclarent poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage ;

- en prévoyant pour les non-répondants à l'enquête une relance téléphonique financée par la Région, ce qui permet d'obtenir un taux de réponse convenable à l'enquête : ainsi, en 2013, parmi les 59 575 franciliens interrogés, 37 652 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse (63 %) permet de comparer de façon fiable les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la Région.

Un système de pondération permet de compenser les non-réponses afin d'obtenir des données représentatives au niveau francilien. Les données présentées et analysées portent sur les effectifs pondérés.

Pour établir les données les plus robustes possibles par spécialité de formation, les résultats apparaissant dans le tableau 1 et la figure 4 ont été obtenus par moyenne sur les trois dernières enquêtes.

### Définitions

**Emploi** : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail aidé (contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion...). Les contrats non aidés comprennent les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats stables, appelés parfois par facilité « contrats à durée indéterminée » (CDI). Outre les titulaires de CDI au sens strict, les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un emploi stable. Le taux d'emploi est ici calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse.

**Chômage** : dans l'enquête IVA, le chômage correspond à la déclaration par le jeune d'une situation de recherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs BIT), n'est pas calculé ici. De même, l'inactivité est une situation de « non-emploi » non déclarée comme du chômage (mais qui peut aussi correspondre à une situation d'attente d'un contrat d'intérim).

### Pour information

La population des jeunes sortants se ventile comme suit : 6 % sortent après une 1<sup>re</sup> année de CAP ou de BEP ou après une 2<sup>de</sup> professionnelle ; 16 % à l'issue d'une classe terminale de CAP, 7 % sortent après une première professionnelle, 51 % à l'issue des classes terminales de niveau bac, et 20 % avec un niveau bac + 2 (BTS, DMA, DCSEF, DNCF et formations complémentaires post BTS). L'augmentation des sortants de niveau bac (+7 points par rapport à 2012) s'explique par la suppression des BEP liée à la réforme de la voie professionnelle.

Cette analyse de l'enquête IVA 2013 a été menée par le Pôle académique de prospective et de performance (PAPP) du rectorat de Créteil. Elle a associé des représentants des trois académies franciliennes (Créteil, Paris, Versailles), de la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt d'Île-de-France (DRIAAP), de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP Île de France) et de la Région Île-de-France.

■ **Rédaction** : Valérie BENISTY (Rectorat de Créteil - PAPP) ■ **PAO** : Délégation Onisep Île-de-France ■ **Impression** : nc ■ **Diffusion** : Région Île-de-France  
■ **Date de publication** : juin 2014

En téléchargement sur : [www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr) ; [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr) ; [www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr) ; [http://lycees.iledefrance.fr](http://http://lycees.iledefrance.fr) ; [www.onisep.fr/ile-de-france](http://www.onisep.fr/ile-de-france) ; [www.draf.iledefrance.agriculture.gouv.fr/Enseignement-agricole](http://www.draf.iledefrance.agriculture.gouv.fr/Enseignement-agricole) ; [www.oref-idf.org](http://www.oref-idf.org)

# L'insertion des lycéens dans la vie active

Enquête au 1<sup>er</sup> février 2013

## Synthèse des résultats de l'enquête d'insertion des lycéens en Ile-de-France

Au 1<sup>er</sup> février 2013, et après deux années de stabilité, le taux d'emploi des lycéens franciliens 7 mois après leur sortie de formation connaît, comme le taux national, un net recul de 5 points, pour atteindre 42 %. Cette baisse touche les formations du domaine des services comme celles du domaine de la production, même si les conditions d'insertion professionnelle restent plus favorables dans les services. L'obtention du diplôme, et surtout un niveau de formation élevé, sont plus que jamais des atouts indispensables pour augmenter les chances de trouver un emploi.

### Une situation inédite en 2013 : autant de jeunes au chômage qu'en emploi

Les deux dernières années, les conditions d'insertion professionnelle des lycéens sortis de formation initiale parvenaient à rester stables (taux d'emploi entre 47 % et 48 %). En 2013, le taux d'emploi baisse fortement : il diminue de 5 points pour s'établir à 42 %. En contrepartie, la part des jeunes au chômage augmente, puisqu'elle atteint 42 % (contre 37 % en 2012). Les parts des jeunes sans activité ou en stage restent relativement stables : respectivement 11 % et 5 %.

La répartition de la nature des contrats de travail est à peu près similaire à celle de l'an dernier : la part des contrats à durée indéterminée (CDI) se maintient à 41 %. Parmi les contrats précaires (CDD, intérim,

contrats aidés), celle des contrats à durée déterminée progresse de 3 points (36 % (voir figure 1).

### Un niveau de formation élevé favorise l'accès à l'emploi

Le taux d'emploi des sortants de BTS reste comme les années précédentes le plus élevé avec 62 % : ils bénéficient d'un avantage important par rapport aux autres sortants. Ceux issus d'un baccalauréat technologique ou professionnel accèdent à l'emploi à hauteur de 44 % et ceux sortant d'un CAP ne sont plus que 27 %.

La situation est particulièrement difficile pour les jeunes qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà de la 1<sup>re</sup> année de la voie professionnelle puisque seulement 12 % parviennent à trouver un emploi.

Quel que soit leur niveau de formation, les

sortants ont été impactés par la baisse du taux d'emploi. Ceux de BTS enregistrent la baisse la moins prononcée avec seulement 3 points, contre respectivement 8 points et 4 points pour les baccalauréats et les CAP. Pour les sortants de 1<sup>re</sup> année de l'enseignement professionnel, le taux d'emploi baisse de 6 points.

Ainsi, plus le niveau de formation est faible, plus les jeunes subissent les effets de la mauvaise conjoncture économique.

### Le rôle protecteur du diplôme contre le chômage

Comme les années antérieures, les diplômés s'insèrent mieux dans la vie active que les non diplômés, et ce quel que soit le niveau de formation. Cependant, plus ce dernier est élevé plus l'écart entre les conditions d'insertion des diplômés et des non diplômés s'amenuise : 63 % des sortants diplômés de niveau BTS accèdent à un emploi contre 59 % pour les non diplômés, soit seulement 4 points de différence.

Cet écart en faveur des diplômés est de 10 points pour les sortants de niveau baccalauréat (47 % contre 37 %) et de 11 points après une 1<sup>ère</sup> professionnelle (36 % contre 25 %). L'écart le plus marqué concerne les sortants de niveau CAP/BEP avec 17 points : le taux s'élève à 36 % pour les diplômés alors qu'il n'est que de 19 % pour ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme. (Voir figure 2)

Figure 1. Répartition des sortants de lycées de l'éducation nationale et de l'agriculture selon leur situation au 1<sup>er</sup> février 2013

